

FEUILLE PAROISSIALE

Groupement paroissial de Martel-Cressensac-Souillac

Octobre 2023

<p>DIMANCHE 24 SEPTEMBRE <i>Vingt-cinquième du Temps Ordinaire</i> 10h30 Martel <i>Première communion de Pamela Manuel Santos.</i> Marie-Yvonne et Jean Boutin Reine et Jean Romestan : anniversaire de mariage 11h Souillac</p> <p>Mardi 26 10h30 EHPAD de Souillac Mercredi 27 18h30 Souillac Jeudi 28 18h30 Martel Samedi 30 18h30 Meyronne F. Malbec, F. Casting, F. Montazel, F. Selebran, F. Floirac</p>	<p>DIMANCHE 15 OCTOBRE <i>Vingt-huitième du Temps Ordinaire</i> <u>Pas de messe à Cressensac</u> <u>Pas de messe à Martel</u> 11h Souillac</p> <p>Mardi 17 10h30 EHPAD de Souillac Mercredi 18 18h30 Souillac Jeudi 19 18h30 Martel Samedi 21 18h30 Cazoulès</p>
<p>DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE <i>Vingt-sixième du Temps Ordinaire</i> 10h30 Martel Marie-Hélène Crémoux ; Solange Lacarrière 11h Souillac : Action de grâce ; Guy Garry Lucie Veysset</p> <p>Mardi 3 10h30 EHPAD de Souillac Mercredi 4 18h30 Souillac : Patrice et Claude Jeudi 5 18h30 Martel Samedi 7 18h30 Pinsac</p>	<p>DIMANCHE 22 OCTOBRE <i>Vingt-neuvième du Temps Ordinaire</i> 9h30 Cressensac Maurice et Huguette Crozat 10h30 Martel F. Marcel Baleste 11h Souillac</p> <p>Mardi 24 14h30 EHPAD de Martel Mercredi 25 18h30 Souillac Jeudi 26 18h30 Martel Samedi 28 18h30 Souillac (abbatiale)</p>
<p>DIMANCHE 8 OCTOBRE <i>Vingt-septième du Temps Ordinaire</i> 10h30 Martel (<i>départ du P. Jean-Robert</i>) Jean Boutin ; Solange Lacarrière ; Benoite Hoarau Marie Jannucci ; Emile et Henriette Francon Michel et Jean Urea F. Gay-Garabice-Delvert ; Raymonde Brugre <u>Pas de messe à Souillac</u></p> <p>Mardi 10 14h30 EHPAD de Martel Mercredi 11 18h30 Souillac Jeudi 12 18h30 Martel Samedi 14 <u>Pas de messe</u></p>	<p>DIMANCHE 29 OCTOBRE <i>Vingt-neuvième du Temps Ordinaire</i> 9h30 Cressensac 10h30 Martel F. Sabatier ; F. Compte-Provost F. Georges et Lucette Laverdet ; F. Brunet-Terrin ; 11h Souillac</p> <p>TOUSSAINT Prières au cimetière <i>(v. calendrier ultérieurement)</i></p> <p>MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE 9h30 Cressensac 10h30 Martel 11h Souillac</p>
<p>Contact Presbytère de Souillac 9 Place P. Betz 46200 Souillac paroisse.souillac@orange.fr; 05 65 37 80 38 secretariat@paroissedemartel.fr; 05 65 37 30 19 paroissedemartel.fr ; paroissedesouillac.fr Les messe de semaine sont au presbytère de Martel et à la maison des sœurs de Souillac (6 rue Louqsor)</p>	

AGENDA PAROISSIAL

■ BAPTEME

1^{er} octobre à Souillac à 10h : Dayana DUBECQ

■ MARIAGE

28-oct à Souillac : Sandy PERAT - Sandra LEBREUX

■ CATECHISME (7-10 ans)

Chaque vendredi en dehors des vacances scolaires

- A Souillac 17h30 à 19h
- A Cressensac de 17h30 à 18h45

Inscriptions entre 5 ans et 15 ans : tel presbytère.

■ AUMONERIE DES 6^E-5^E A SOUILLAC

- Samedi 14 octobre de 16h à 18h

■ REPETITION DE LA CHORALE DE MARTEL

- Tous les lundis à 17h à l'église de Martel

■ CHAPELET ITINERANT

Chaque lundi : nouvel horaire à 17h

- Montvalent Le 2/10
- Baladou Le 9/10
- Cazillac Le 16/10
- Martel Le 23/10

■ GROUPE DE PRIERE CAZILLAC/LASVAUX

- Premier Mardi du mois à Cazillac
- Troisième Mardi du mois à Lasvaux à 19h15

■ GROUPE DE PRIERE AU PRESBYTERE

- Mercredi 18 octobre à 20h

■ ADORATION DU SAINT SACREMENT

Sur le pôle de Cressensac

- Cuzance le lundi de 10h à 11h
- Gignac du mardi au vendredi de 19h à 20h
- Cressensac le samedi de 10h à 11h

A Souillac, chapelle des sœurs, nouveau jour :
chaque mercredi à 18h.

A Martel, presbytère : **chaque jeudi à 18h.**

Le pèlerinage paroissial du 1^{er} octobre à Rocamadour est reporté à une date ultérieure.

■ ABSENCE DU PERE JEAN-ROBERT

Le Père Jean-Robert sera absent du 29/09 au 05/10 : il sera en pèlerinage à Medjugorje.

■ DEPART DU PERE JEAN-ROBERT

**SA DERNIERE CELEBRATION
EUCARISTIQUE A MARTEL AURA LIEU LE**

DIMANCHE 8 OCTOBRE A 10H30

A L'EGLISE DE MARTEL

Pas de messe à Souillac de jour-là

RETENEZ CETTE DATE SUR VOS AGENDAS ET VENEZ NOMBREUX A CETTE MESSE D'ACTION DE GRACE SUIVIE D'UN APERITIF ET D'UN REPAS PARTAGE TIRE DU SAC AU PRESBYTERE

Dimanche 24 septembre 2023

Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié.

« *Libre de choisir entre migrer ou rester* »

Le Pape a l'intention de promouvoir une nouvelle réflexion sur un droit qui n'a pas encore été codifié au niveau international: le droit de n'avoir pas à émigrer – en d'autres termes – le droit de pouvoir rester sur sa terre. La nature forcée de nombreux flux migratoires actuels oblige à un examen attentif des causes des migrations contemporaines. Le droit de rester est antérieur, plus profond et plus vaste, que le droit d'émigrer. Il inclut la possibilité de participer au bien commun, le droit de vivre dans la dignité et l'accès au développement durable, autant de droits qui devraient être effectivement garantis dans les nations d'origine grâce à un véritable exercice de coresponsabilité de la part de la communauté internationale.



Vous saviez que cela devait arriver

En effet, nous nous y préparions, avec l'EAP et le conseil pastoral communs, à un rapprochement des deux groupements paroissiaux de Martel, Cressensac et Souillac mais pas aussi tôt, il faut se l'avouer ! Depuis cet événement, presque 3 mois se sont écoulés. Si nous ignorons ce que vous ressentez, chers paroissiens de ce groupement paroissial de Martel-Cressensac, nous avons bien l'intention de nous mettre à votre écoute pour qu'ensemble, en frères et sœurs du Christ, nous puissions témoigner de l'Évangile entre nous au service de tous les habitants de vos villages. Concrètement, nous organiserons plusieurs réunions jusqu'en novembre pour échanger et commencer de bâtir un nouveau groupement paroissial Martel-Cressensac-Souillac.

P. Bernardin et Bertrand